

# LA GAZETTE DE MARILLAC

BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE DE MARILLAC-LE-FRANC

## LES PROJETS

Rénovation du cimetière, aménagement d'espaces ludiques et sportifs, encouragement à la biodiversité...

## LES MANIFESTATIONS

La frairie, la cérémonie du 11 novembre, la bourse aux jouets, le téléthon, les boîtes solidaires...

## LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réduction de l'éclairage public, participation au dispositif de vigilance citoyenne...

## VOS INFORMATIONS PRATIQUES

Maison de santé, délestage électrique, système d'information sur les armes...





# EDITO

Economie et Solidarité ont rythmé l'année 2022, aussi mouvementée à son terme qu'à son commencement.

La crise sanitaire qui n'en finit pas, la guerre aux portes de l'Europe, le bouleversement climatique dont nous avons subi les effets délétères cet été, l'inflation galopante et son cortège de pénuries annoncées, impactent notre vie quotidienne comme les décisions communales.

Le conseil municipal a ainsi pris la décision de diminuer l'amplitude de l'éclairage public, associant économie d'énergie, réduction de la facture d'électricité et respect de l'environnement. Avec la communauté de communes, Marillac continue de s'engager dans la préservation de la biodiversité : création de haies aux essences diversifiées, semis de graines de plantes mellifères, volonté de ne pas artificialiser les sols. C'est notamment pour cette dernière raison que l'allée principale qui ceinture le cimetière ne sera pas goudronnée mais rénovée avec un mélange terre-pierres, pour la renforcer sans l'imperméabiliser. Les travaux commencent ce mois-ci.

Ce bulletin vous présente d'autres projets et revient sur les festivités traditionnelles qui ont enfin pu se dérouler dans des conditions normales ce semestre : repas, frairie, bourse aux jouets, cérémonie du 11 novembre. Les Marillacois répondent toujours favorablement aux actions solidaires : Téléthon, coffrets pour le Secours Populaire et nos associations préparent activement les manifestations de 2023. Notre premier moment de convivialité est déjà programmé : **samedi 14 janvier à 11 heures** à la salle des fêtes pour la cérémonie des vœux à laquelle nous vous espérons nombreux.

En attendant de vous rencontrer, votre conseil municipal vous souhaite le meilleur pour 2023, tant au niveau personnel que professionnel, en espérant que cette nouvelle année marque le début d'une sérénité retrouvée.

## Chasse aux économies d'énergie

**"Éclairer le bitume de rues désertes ou permettre aux habitants de se chauffer et de cuisiner", le choix est vite fait !** Face à l'explosion des factures d'électricité le conseil municipal a décidé de laisser les lampadaires éteints entre 19h30 et 6h30. En effet, l'augmentation constatée était de 33% en 2021 et sans modification elle aurait pu atteindre +56% pour 2023, soit un total de 25000€. A l'unanimité, les conseillers municipaux ont opté pour des économies d'énergie, afin de préserver les finances de la commune d'une part, mais aussi par solidarité face à une probable pénurie d'autre part. Par ailleurs les données de la gendarmerie et des compagnies d'assurance permettent de rassurer ceux qui craignent une certaine insécurité : 80% des cambriolages ont lieu le jour, 99% des délits nocturnes ont lieu dans des rues parfaitement éclairées.

Réduire l'amplitude de l'éclairage est aussi une façon de lutter contre la pollution lumineuse. Des études prouvent en effet que l'éclairage artificiel modifie l'horloge biologique des animaux, entraîne une surmortalité par éblouissement ou désorientation, collision ou sur-prédation.

Enfin, une réflexion est en cours concernant des travaux d'isolation des bâtiments (salle des associations, mairie).



*Nouveaux horaires de l'éclairage public : de 6h30 au lever du soleil et du coucher du soleil jusqu'à 19h30*



# LES TRAVAUX DU SEMESTRE

Au cours du dernier semestre, de nombreux travaux ont eu lieu sur les routes de la commune, perturbant parfois la circulation ; dans le bourg, route de Puybrunet et route de la Croutelle.

## L'intersection des routes d'Yvrac et de Marillac sur la D13 est enfin sécurisée

Avant



Il y a une vingtaine d'années, un jeune homme trouvait la mort en traversant la départementale, percuté de plein fouet par un véhicule arrivant de Montemboeuf. Au même endroit en 2016, une fillette de trois ans, assise à l'arrière du véhicule de sa grand-mère avait elle aussi perdu la vie.

Après



Le conseil départemental a investi 131 000€ HT sur ce chantier. Les poteaux électriques soutenant la ligne à haute tension ont été déplacés ainsi que les panneaux de signalisation, afin d'offrir une meilleure visibilité aux agriculteurs. Les conduites d'eau souterraines ont été renforcées et les routes de Marillac et d'Yvrac sont maintenant réalignées. Pour plus de sécurité, la route qui conduit à Puybrunet a été rehaussée de 30 centimètres afin de limiter le patinage, potentiellement dangereux.

## Le raccordement du futur parc photovoltaïque au réseau est terminé



Des travaux importants ont eu lieu dans le bourg pendant plus d'un mois depuis la route départementale 392 à hauteur du chemin des Pradelles (zone du futur parc) jusqu'à la route de la Croutelle afin d'enterrer les câbles d'alimentation électrique jusqu'au point de raccordement avec le réseau. Une foreuse spécifique a été utilisée par les ouvriers de la SDEL (société de Vinci Energies) pour traverser les carrefours sans détruire le bitume et les trottoirs (photo de gauche). Des travaux de goudronnage auront lieu ultérieurement lorsque la météo sera favorable.

La construction du parc privé de panneaux photovoltaïques devrait débuter dans les prochains mois. La municipalité n'a participé en rien au financement de ces travaux.

## Entretien des routes communales

Régulièrement, les voies communales ont droit à leur "cure de jouvence". L'entreprise de travaux publics locale Delavallade se charge du "point à temps" qui consiste à réparer la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule ou lorsque les bordures se sont effritées à la suite d'intempéries ou du passage de nombreux véhicules. A droite : la route de La Croutelle.

Adjoint en charge de la voirie : Pascal Mandavy

Clément Bélair, employé communal, remplace Jean-Philippe Lamy, toujours en arrêt maladie. Dominique Proux quittant la commune, a démissionné.





# TRAVAUX A VENIR ET PROJETS

## AU CIMETIÈRE : D'IMPORTANTES TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET DE MISE EN VALEUR

Depuis plus d'un an, le conseil municipal réfléchit au dilemme : comment accéder aux tombes les plus éloignées en toute sécurité et praticité quelles que soient les conditions météorologiques ? Comment garder un aspect esthétique et naturel ne nécessitant que peu d'entretien alors que la loi Labbé interdit tout usage de produits phytosanitaires, pour les collectivités comme pour les particuliers, depuis juillet 2022 ? Comment mettre en valeur ce lieu de mémoire aux éléments patrimoniaux spécifiques qui évoquent tant d'histoires ?

La solution proposée par le cabinet d'études Agence B a été validée par l'architecte des Bâtiments de France et une subvention de 20% du montant des travaux vient d'être accordée dans le cadre de la dotation d'état aux territoires ruraux. Dans les petites allées débarrassées de leurs gravillons et entre les sépultures, la fétuque ovine a déjà commencé à pousser, mais des travaux d'envergure vont débuter dans les tout prochains jours. Il s'agit de réaménager l'allée périphérique avec un mélange de terre végétale et de pierres de manière à faciliter l'accès tant aux piétons qu'aux véhicules. Ce mélange spécialement conçu stabilise le sol tout en permettant la croissance de l'herbe et son coût de mise en œuvre est réduit par rapport à un autre matériau.

Pendant quelques temps, il faudra donc accepter un espace boueux livré aux engins de terrassement de l'entreprise Herbreteau ! Une fois réensemencée, l'allée sera beaucoup plus carrossable tout en ayant un aspect rustique et sans imperméabiliser le sol. Par ailleurs, des espaces de fleurissement sont prévus ainsi que des plantes qui grimperont le long de ferronneries d'art apposées contre les murs. Ainsi, dès la fin du Printemps devrions-nous retrouver un cimetière végétalisé, ce qui n'est pas si nouveau, si l'on en juge par les représentations illustrant les plaques de porcelaine entre 1889 et 1938.



## Zoom sur les plaques funéraires, joyaux de l'art porcelainier limousin du XIXe siècle



Au cours de la première moitié du XIXe siècle, les tombes individuelles remplacent peu à peu la fosse commune. Le décret de 1804 codifie les sépultures et établit le système de concessions temporaires ou perpétuelles. Dès lors apparaissent les plaques funéraires marquant l'identité du défunt. Le thème végétal est très utilisé car il symbolise une éternité douce et paisible. En 1900, une plaque coûte entre 3 et 10 Francs. Grâce à la maîtrise locale de la peinture, puis de la photographie sur porcelaine, chaque sépulture est personnalisée. Lors du premier conflit mondial, on trouve des photos en noir et blanc du disparu, encadrée de drapeaux tricolores. Les mains jointes sont la représentation de l'attachement conjugal, le saule pleureur introduit l'idée du chagrin. Le nom du défunt est aussi souvent orné d'une guirlande de fleurs, de pensées ou de roses. Un superbe patrimoine malheureusement exposé aux outrages du temps !





## UN PARCOURS DÉTENTE POUR LES PETITS, UN ESPACE SPORT POUR LES GRANDS

La commission "culture-patrimoine-environnement" travaille actuellement sur la création d'un espace de détente et de sport pour les enfants de 2 à 12 ans, ce qui n'existe pas pour l'instant sur la commune. Le terrain jouxtant l'école semble approprié pour y implanter ce genre de structure (exemple ci-contre). Après les cours, pourquoi pas venir se défouler tout en travaillant son sens de l'équilibre et sa mobilité ou s'amuser sur une structure à ressorts ?



Pour les plus grands, la mise en valeur des espaces entourant le stade est envisagée dans un second temps. Le terrain situé juste en face du stade, récemment acquis par la municipalité pourrait être aménagé tout comme celui qui est situé en contrebas du verger. Un véritable parcours de santé sous forme de circuit profiterait à tous. Par ailleurs, des équipements comme un panneau de basket ou une table de ping-pong d'extérieur complèteraient les équipements sportifs actuels. Pourraient se rajouter quelques bancs ou tables de pique-nique ...

*N'hésitez pas à faire part de vos idées aux membres de la commission : MH Boisseau, S. Grelbin, P. Lesbarrères, D. Pouthier, E. Sansrefus, qui vont élaborer le dossier avant de le présenter au conseil municipal.*

## UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

En 2021, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) a dressé un bilan catastrophique des 13 dernières années : 2000 espèces menacées, 187 éteintes ! En France, 30% des oiseaux ont disparu en 30 ans (source LPO) ainsi que 68% des vertébrés sauvages depuis 50 ans (source WWF). Les raisons principales sont l'artificialisation des sols, la surexploitation des ressources naturelles, l'augmentation de la pollution des eaux et des espèces exotiques de plus en plus envahissantes (frelon asiatique, ambrosie...).

Pour inverser la tendance, la Communauté de communes La Rochefoucauld-Porte du Périgord s'engage dans les projets comme "Nature et Transitions" (programme de la région Nouvelle-Aquitaine) qui doivent permettre d'augmenter la superficie des espaces naturels, de préserver l'écosystème, de protéger et restaurer les éléments bocagers, de renforcer la biodiversité, notamment autour des écoles, piscines, campings ou zones d'activités. Dans ce cadre au Printemps dernier, les enfants de l'accueil de loisirs avaient semé des graines de plantes mellifères le long du mur du cimetière et en face de l'école. La sécheresse trop intense n'a pas permis d'obtenir des résultats probants ! Toutefois une autre opération aura lieu au Printemps prochain. **Si vous aussi, vous souhaitez fleurir un pied de mur ou un talus devant chez vous, nous pouvons vous fournir des graines et des conseils.** N'hésitez pas à contacter Suzanne Grelbin.



*Après l'audit du jury en août dernier et malgré des critères de plus en plus exigeants, la commune garde son label "2 fleurs" décerné par l'association des villes et villages fleuris.*



# MANIFESTATIONS DU SEMESTRE



## Frairie

Après deux années "blanches", le comité des fêtes et la municipalité ont enfin pu organiser la traditionnelle frairie les 3 et 4 septembre. Cependant en raison d'un arrêté préfectoral interdisant toute pyrotechnie, le feu d'artifice n'a pu être tiré. Une banda venue de Dordogne a contribué à l'ambiance festive tandis qu'au restaurant "Chez Baby", un moules-frites géant se tenait place de l'église, animé par le groupe Gaws. Le lendemain, c'était bric-à-brac !



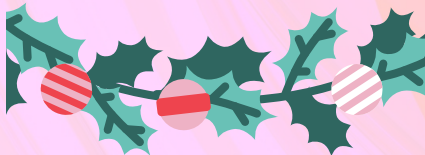
## Concert

## Bourse aux jouets

Le 6 novembre, le Père Noël s'est déplacé en personne pour honorer de sa présence la bourse aux jouets et apporter bonbons et friandises à ses fans toujours nombreux.



(De droite à gauche) Le nouveau bureau du comité des fêtes est composé de : Alexis Brunaud (Président), Ghislaine Brunaud (trésorière), Nadine Texier (secrétaire) et Christophe Brunaud (vice-président)



## Téléthon

152 paquets de madeleines vendus en quelques jours ! Merci à Sylvie Hélène qui s'est déplacée dans les villages. C'est un chèque de **545€** que Nicole Bourdier, adjointe à l'action sociale, a ainsi pu remettre aux organisateurs.



## Benne à papiers

Vous avez été nombreux à alimenter la benne à papiers/cartons en novembre dernier. Les bénéfiques permettent d'aider au financement des projets scolaires des enfants des écoles de Marillac et d'Yvrac. **La benne revient du 13 au 15 janvier à YVRAC, place de la mairie.**



# Cérémonie du 11 novembre 2022



Anton Dampérat a été nommé nouveau portedrapeau par Henri Polman, président des anciens combattants de La Rochefoucauld-en-Angoumois et Marillac, sous le parrainage de son grand-père Maxime, également portedrapeau et ancien combattant d'Algérie. C'est un drapeau tout neuf qui a été confié au jeune homme, avec des valeurs fortes inscrites sur le tissu doré : "Honneur et Patrie".



## 46 Boîtes solidaires pour le secours populaire



Un beau geste des Marillacois qui ont confectionné des coffrets cadeaux avec un accessoire chaud, un divertissement, une gourmandise et un produit d'hygiène-beauté. Remis à Madeleine Rouhier, secrétaire générale du Secours Populaire de Charente avec un don de verrines de pâte de la ferme de La Garenne, jeudi 15 décembre, ils seront redistribués aux bénéficiaires en situation de précarité par l'intermédiaire des 8 permanences de l'association sur le département.

En  
prévision  
pour le 1er  
semestre  
2023

Dates	Manifestations prévues	Organisation
14 janvier	Cérémonie des vœux	Conseil municipal
26 janvier	Assemblée générale	Aînés de la Ligonne
19 février	Repas	Société de chasse
5 mars	Loto	Comité des fêtes
Courant mars	Repas des aînés	Conseil municipal
1 <sup>er</sup> avril	Repas paëlla	Ecoles
16 avril	Randonnée pédestre	Comité des fêtes
8 mai	Cérémonie	Conseil municipal
13 mai	Marché semi-nocturne	Comité des fêtes
27 mai	Repas	Société de chasse
17 juin	Kermesse	Ecoles
24 juin	Feu de Saint-Jean et repas	Comité des fêtes
7 juillet	Panier partagé	Comité des fêtes



# INFORMATIONS PRATIQUES

## Que faire de nos déchets ?

### Des sacs transparents pour les ordures ménagères

Des communes comme Rivières ou Moulins-sur-Tardoire expérimentent actuellement la collecte en sacs transparents (fournis par Calitom) au lieu des traditionnels sacs noirs. Les résultats en terme de tri sont exceptionnels. En effet, les volumes ont diminué de 40% car le tri est bien meilleur. Il se pourrait donc que toutes les communes adoptent ce système d'ici fin 2023. La collecte des sacs jaunes reviendrait alors à une fréquence hebdomadaire.

Actuellement, le ramassage a lieu le lundi matin (sauf Chabrou). Les sacs (jaunes ou noirs) sont à déposer la veille au soir devant votre domicile (et seulement la veille)

Retrouvez les jours de collecte sur le site de la commune, rubrique actualités/ordures ménagères, [www.marillaclefranc.fr](http://www.marillaclefranc.fr)



### Que faire des ordures résiduelles ?

Aujourd'hui, nos déchets résiduels sont intégralement enfouis. Ce sont 90 000 tonnes de déchets non valorisables qui sont mis en décharge ! Cela représente **184 kilos par habitant** et par an en Charente. Les élus viennent de décider d'abandonner la stratégie du tout-enfouissement et CALITOM mène des études approfondies visant à la création d'une unité de valorisation énergétique. Cette dernière, reliée à un réseau de chaleur pourrait alimenter en énergie des industries et des équipements publics.

### Trier, donner, recycler...

Pour un meilleur tri au cimetière, des containers sont à votre disposition :

- plantes, fleurs et terre végétale pour un recyclage en compost
- papier, cartons pour la collecte sélective
- bocaux et pots en verre
- plaques, morceaux de béton, de marbre... transformés en gravats pour combler les chemins
- fleurs artificielles, mousses "non valorisables"
- Pots ou jardinières en plastique en bon état : n'hésitez pas à vous servir ou à en faire don !

**JDC** Bien préparer ton recensement **EN 5 ETAPES**

**ETAPE 1** Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

**ETAPE 2** Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille

**ETAPE 3** Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

**ETAPE 4** L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)

**ETAPE 5** Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

**ATTENTION**

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Éducation Nationale (Baccalauréat / Brevet professionnel ...)

En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.

Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto-école de valider ton dossier.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers  
Quartier Abouville  
7 Bd du Colonel Barthal  
BP 90647  
86000 POITIERS  
csnj-poitiers@staa.fr  
09 70 04 51 51

[marillaclefranc.fr](http://www.marillaclefranc.fr)

**1er janvier 2024**  
Le tri des restes de repas  
et d'épluchures devient  
obligatoire

**ATTENTION** : les sapins de Noël sont à apporter en déchetterie, ils ne seront pas ramassés par CALITOM.



# Risque de délestage pour l'électricité et le gaz

Le contexte énergétique a conduit le gouvernement à mettre en œuvre un certain nombre d'actions afin de passer l'hiver dans les meilleures conditions. Toutefois, un plan national de délestage électrique pourrait être activé en fonction des aléas climatiques. Avec le site **monecowatt.fr**, vous savez s'il faut réduire la consommation ou si la situation est normale.



## écowatt, la météo de l'électricité

Une baisse de la consommation d'électricité par tous les Français pourrait permettre de réduire voire d'éviter le recours aux coupures d'électricité organisées.

Consultez le site  
**écowatt** :  
**monecowatt.fr**

En cas de coupures programmées, vous serez informés avec précision la veille vers 17 heures. Consultez le site d'ENEDIS, <https://coupures-temporaires.enedis.fr>. Les coupures se produiront uniquement entre 8h et 13h et 17h30 et 20h30. Les sites critiques comme les hôpitaux, commissariats, industries à risque ou services d'urgence ne sont pas concernés. ATTENTION : les téléphones mobiles et fixes ne fonctionneront plus. Un seul numéro d'urgence est à retenir : le **112**. Par ailleurs des désordres sont probables sur les réseaux d'eau et d'assainissement. Les écoles se situant dans le secteur concerné par un délestage le matin n'accueilleront pas les enfants pour l'ensemble de la demi-journée.

Des coupures de gaz sont également possibles ; en principe pas le même jour que le délestage électrique. Vous pourrez vous renseigner sur le site d'ECOGAZ, <https://myecogaz.com/home>

## Sécheresse et état de catastrophe naturelle

Certains administrés ont remarqué des fissures importantes dans leurs habitations suite à la sécheresse exceptionnelle de cet été. Si vous souhaitez qu'une demande d'indemnisation soit lancée au titre de "catastrophe naturelle", veuillez contacter directement la mairie.

## Dispositif de participation citoyenne

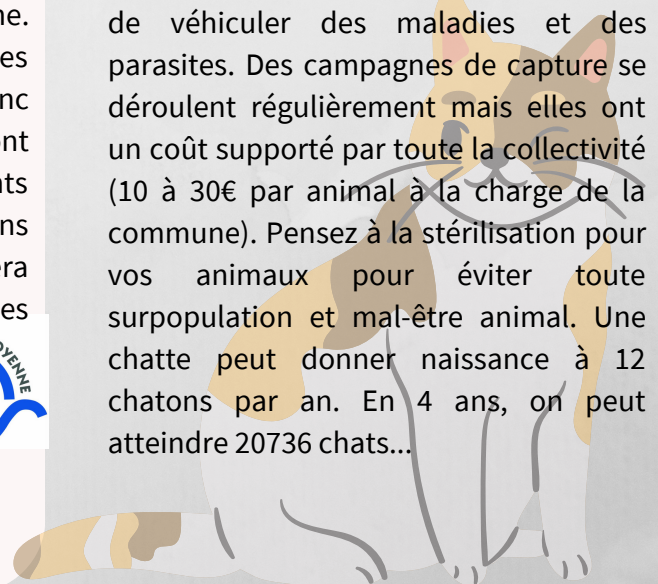
Après un sondage favorable de la population, la commune a signé une convention avec la gendarmerie et la préfecture pour mettre en place la vigilance citoyenne. L'objectif de ce dispositif gratuit est de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités. Nous avons donc besoin de référents dans chaque village qui pourront signaler des comportements suspects, des agissements bizarres pour transmettre rapidement les informations nécessaires aux forces de l'ordre. Lorsque l'équipe sera totalement constituée, une réunion de sensibilisation des volontaires aura lieu avec la gendarmerie.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter Marie-Hélène Boisseau : 06.50.40.92.83 ou [mhb16@orange.fr](mailto:mhb16@orange.fr) ou de laisser vos coordonnées en mairie.



## Vigilance chats errants

Les chats errants provoquent des nuisances sonores, olfactives et risquent de véhiculer des maladies et des parasites. Des campagnes de capture se déroulent régulièrement mais elles ont un coût supporté par toute la collectivité (10 à 30€ par animal à la charge de la commune). Pensez à la stérilisation pour vos animaux pour éviter toute surpopulation et mal-être animal. Une chatte peut donner naissance à 12 chatons par an. En 4 ans, on peut atteindre 20736 chats...







# Le Système d'Information sur les Armes (SIA)

Depuis le 8 février 2022, les détenteurs d'armes chasseurs doivent avoir créé leur compte dans le SIA pour acheter ou vendre une arme. A partir de janvier 2023, le SIA sera progressivement ouvert aux autres détenteurs d'armes, notamment licenciés ou anciens licenciés des fédérations de tir, ball-trap et ski, aux collectionneurs et aux détenteurs métiers et associatifs.

## A quoi sert le SIA ?

Ce système doit permettre une meilleure gestion des armes et des détenteurs d'armes en France. Il repose sur l'interconnexion de tous les acteurs du monde des armes : lorsqu'un détenteur achète une arme, la déclaration est enregistrée dans le SIA par l'armurier et directement télétransmise à la préfecture. L'arme apparaît dans le ratelier numérique du détenteur, qui lui-même a accès au SIA grâce à son compte personnel.

## Comment créer un compte dans le SIA ?

### 3 choses à savoir et à faire avant de créer mon compte

1

Je m'assure que j'ai une adresse mail. Si ce n'est pas le cas je dois en créer une. Elle est indispensable pour créer un compte dans le SIA.  
**Je dois pouvoir consulter ma boîte mail car le lien d'activation de mon compte y sera envoyé.**

2

Je scanne ou je prends en photo les documents justificatifs qui me seront demandés :

- Ma pièce d'identité : carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour (pour les étrangers UE et hors UE)
- Mon permis de chasser
- Mon justificatif de domicile

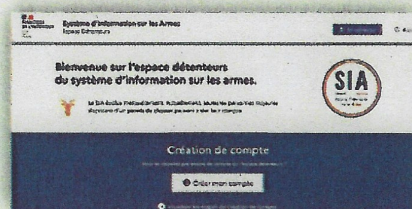
Je me munis de mon numéro SIA si j'en ai déjà un mais il n'est pas obligatoire pour créer mon compte.

3

**Un numéro SIA n'est pas un compte dans le SIA !**  
Vous avez peut-être un numéro SIA suite à une démarche effectuée chez votre armurier depuis janvier 2021.  
**Le numéro SIA vous identifie en tant que détenteur d'armes, mais vous devez créer vous-même votre compte personnel dans le SIA.**

### Pour créer votre compte :

> Consulter le site : [sia.detenteurs.interieur.gouv.fr](http://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr) et laissez-vous guider !  
Téléchargez le guide utilisateur pour vous aider.



### Vous avez besoin d'aide ?



Rendez-vous chez votre armurier ou en préfecture



Consultez le site internet [www.interieur.gouv.fr/armes](http://www.interieur.gouv.fr/armes)

Accès direct à l'espace détenteur du SIA →



Juin 2022

Ne pas jeter sur la voie publique

Service central des armes et explosifs - Place Beauvau 75008 Paris / [www.interieur.gouv.fr/armes](http://www.interieur.gouv.fr/armes)



# La maison de santé intercommunale est opérationnelle

645 rue de la maladie 16110 RIVIERES (entrée en face du supermarché CASINO)

Vous pouvez joindre vos professionnels de santé aux même numéros de téléphones que dans leurs précédents cabinets !

## LISTE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ INTÉGRANT LA MAISON DE SANTÉ

à partir du 14 novembre 2022 :

### • **Médecins généralistes** : 05 45 707 707

Dr Nadine Vincent

Dr Christian GRAS

Dr Jean-Marin MEUGNIOT

Dr Charles PAULY

Dr Adrien VILTET

### • **Cabinet infirmier GRETTEAU** : 05 45 63 04 50

Mme Carine GRETTEAU

Mme Estelle CLEMENT` `

Mme Audrey GOYAT

Mme Valérie VINCELOT

### • **Cabinet infirmier Mélusine** : 05 45 63 96 89 / 05 45 63 08 31

Mme Chérifa BENHAMLA

Mme Ursula COCULET

Mme Anaïs COUSTET

Mme Nadine DAURIAT

Mme Claire DIMANCHE

Mme Emilie GANDUBERT

Mme Emilie JEANTY

Mme Fabienne LEROY

Mme Caroline MAUTRE

Mme Alice MOUSSAY

Mme Laetitia RIVET

Mme Mélissa SIMON

Mme Maëlys SOULAT

### • **Infirmières d'éducation thérapeutique Asalée** :

Mme Julie DAVIAUD

Mme Vanessa LARQUEMIN

### • **Sage-femme** : 06 84 79 63 94

Mme Bernadette LOHUES

### • **Médecin Expert** : 06 02 02 82 17

Dr Catherine MARTEAU

### • **Orthophoniste** : 06 52 01 10 46

Mme Carine TRESSENS

### • **Psychologue** : 06 77 67 23 23

Mme Isabelle KEMPINSKI

### • **Diététicienne - Nutritionniste** : 06 52 04 09 98

Mme Françoise CHABERNAUD

### • **Pédicure-Podologues** : 05 45 62 22 03

Mme Anne MEAR

M. Maxime LACOSTE

M. Sylvain VIGER

*Il aura fallu 7 ans pour passer du projet à la réalité. L'agence régionale de santé avait donné son aval à la construction de la maison de santé en 2015. Le terrain a été choisi en 2020 et les travaux ont débuté en 2021. Cette nouvelle maison de santé doit permettre d'assurer l'accès aux soins de premiers secours pour les administrés et rompre l'isolement des professionnels par la mise en réseau.*







FAITES APPEL AUX CONSEILLERS FRANCE RÉNOV' :  
LE SERVICE PUBLIC DE RÉFÉRENCE, GRATUIT ET INDÉPENDANT  
POUR VOUS INFORMER ET VOUS GUIDER.

0 808 800 700 Service public gratuit ou sur [france-renov.gov.fr](http://france-renov.gov.fr)



Le service France Rénov' est assuré par le CAUE de la Charente en partenariat avec  
votre communauté de communes et le Conseil départemental de la Charente.

**POUR CONTACTER UN CONSEILLER**  
05 45 92 95 93 / [infoenergie@caue16.fr](mailto:infoenergie@caue16.fr)



**CHARENTE**  
LE DÉPARTEMENT



Charente  
**caue**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

Responsable de la publication : Pierre Bardoulat, maire

Rédaction-conception-photos : Marie-Hélène Boisseau, adjointe chargée de la communication

Imprimeur : GESTRAUD, 4 route des Grands Champs, 16110 La Rochefoucauld-en-Angoumois